



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ESSONNE

PRÉFECTURE
DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES

BUREAU DES ENQUÊTES PUBLIQUES,
DES ACTIVITÉS FONCIÈRES & INDUSTRIELLES

Section du suivi des activités foncières

AVIS D'ENQUÊTE

CORBEIL-ESSONNES, COURCOURONNES, EVRY, GRIGNY, RIS-ORANGIS & VIRY-CHATILLON

PROJET DE TRANSPORT PUBLIC TZEN4 ENTRE LES STATIONS DE LA TREILLE À VIRY-CHÂTILLON ET DE LA GARE RER À CORBEIL-ESSONNES

Par arrêté préfectoral n° 2016-PREF-DRCL/BEPAFI/SSAF-280 du 29 avril 2016, le préfet de l'Essonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de transport TZen4 entre les stations de La Treille à Viry-Châtillon et de la gare RER à Corbeil-Essonnes sur le territoire des communes de CORBEIL-ESSONNES, COURCOURONNES, EVRY, GRIGNY, RIS-ORANGIS ET VIRY-CHÂTILLON, et à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Corbeil-Essonnes, Courcouronnes, Evry, Grigny et Ris-Orangis.

CETTE ENQUÊTE SE DÉROULERA DU LUNDI 30 MAI AU LUNDI 4 JUILLET 2016 INCLUS.

Pendant toute la durée de l'enquête, des informations peuvent être demandées au maître d'ouvrage, le Syndicat des transports d'Ile-de-France (S.T.I.F.) ~ Direction des projets d'investissement ~ Division tram sud ~ à l'adresse suivante : 39bis/41 rue de Châteaudun ~ 75009 Paris.

Le siège de l'enquête est fixé à la **mairie d'EVRY** (Hôtel de Ville ~ Place des droits de l'Homme et du citoyen) où toute correspondance relative à celle-ci peut être adressée.

La commission d'enquête désignée par décision du tribunal administratif de Versailles est composée comme suit :

Président : Monsieur Georges-Michel BRUNIER, ingénieur du bâtiment en retraite, domicilié en mairie d'EVRY pour les besoins de l'enquête,

Membres titulaires : Monsieur Yves MAENHAUT, ingénieur en ingénierie de réseau en retraite, Monsieur Michel RIOU, chef de projets industriels en retraite,

Membres suppléants : Monsieur Bernard-Claude PANET, ingénieur en urbanisme et en aménagement en retraite, Monsieur Guy POIRIER, ingénieur en chef du génie rural des eaux et forêts en retraite

Les dossiers ainsi que les registres, seront mis à la disposition du public en mairies de CORBEIL-ESSONNES, COURCOURONNES, EVRY, GRIGNY, RIS-ORANGIS ET VIRY-CHÂTILLON, pendant toute la durée de l'enquête, aux heures d'ouverture habituelles des services.

Dès publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête à l'adresse suivante : Cité administrative ~ préfecture de l'Essonne ~ direction des relations avec les collectivités locales ~ bureau des enquêtes publiques, des activités foncières et industrielles ~ boulevard de France ~ CS 10701 ~ 91010 Evry cedex.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des services de l'Etat en Essonne : www.essonne.gouv.fr (rubrique publications ~ enquêtes publiques ~ aménagement et urbanisme ~ aménagement).

Pendant le délai d'enquête, les personnes intéressées pourront, soit consigner leurs observations, propositions ou contre-propositions dans les registres d'enquête ouverts à cet effet, soit les adresser par écrit au président de la commission, en mairie d'Evry, siège de l'enquête. Ces observations seront consultables et communicables aux frais de la personne qui en fera la demande.

Un registre électronique sera également mis à disposition du public via le site internet suivant : www.tzen4.com.

Un membre de la commission d'enquête recevra le public lors des permanences organisées aux horaires suivants dans les mairies :

Commune	Permanence 1	Permanence 2	Permanence 3
CORBEIL-ESSONNES Centre administratif Darblay 11, avenue Darblay	Lundi 30 mai 2016 09h00 ➔ 12h00	Mercredi 15 juin 2016 14h00 ➔ 17h00	Samedi 2 juillet 2016 09h00 ➔ 12h00
COURCOURONNES 2, rue Paul Puech	Jeudi 2 juin 2016 16h00 ➔ 19h00	Mercredi 15 juin 2016 14h00 ➔ 17h00	Samedi 2 juillet 2016 09h00 ➔ 12h00
EVRY Place des droits de l'homme & du citoyen	Vendredi 3 juin 2016 09h00 ➔ 12h00	Mardi 14 juin 2016 14h30 ➔ 17h00	Samedi 25 juin 2016 09h00 ➔ 12h00
GRIGNY 19, route de Corbeil	Samedi 4 juin 2016 09h00 ➔ 12h00	Vendredi 17 juin 2016 14h00 ➔ 17h00	Mardi 28 juin 2016 16h00 ➔ 19h00
RIS-ORANGIS Place du Général de Gaulle	Mardi 31 mai 2016 15h00 ➔ 18h00	Vendredi 17 juin 2016 15h00 ➔ 18h00	Lundi 27 juin 2016 15h00 ➔ 18h00
VIRY-CHÂTILLON Place de la République	Samedi 11 juin 2016 09h00 ➔ 12h00	Jeudi 23 juin 2016 16h00 ➔ 19h00	Lundi 4 juillet 2016 14h00 ➔ 17h00

A l'expiration du délai d'enquête, le président de la commission d'enquête, dans un délai maximum de trente jours, après avoir éventuellement entendu toute personne susceptible de l'éclairer, transmettra le dossier déposé au siège de l'enquête, les registres clos et signés par lui accompagnés des documents annexés, son rapport et ses conclusions motivées au préfet de l'Essonne.

Pendant une durée d'un an une copie du rapport et des conclusions sera consultable dans les mairies concernées, à la préfecture de l'Essonne ~ direction des relations avec les collectivités locales ~ bureau des enquêtes publiques, des activités foncières et industrielles, ainsi que sur le site internet des services de l'Etat en Essonne.

Selon les résultats de l'enquête publique, le préfet de l'Essonne prononcera par arrêté l'utilité publique du projet de transport public TZen4, ou une décision motivée de refus.

En application de l'article L. 153-58 du code de l'urbanisme, la déclaration d'utilité publique emportera approbation de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme.